

## Compte-rendu

Le conseil de quartier s'est réuni en assemblée plénière le mercredi 04 avril 2018 – salle des Fêtes d'Asnières, sous la présidence de Mme Marie-Odile SVABEK.

Mme Marie-Odile SVABEK, Vice-Présidente de quartier, ouvre la séance à 18 h 00 et cite les excusés.

### I - Validation du compte-rendu de la séance précédente

Aucune observation n'est formulée. Le compte-rendu est approuvé.

### II - Sujets d'actualités proposés par Monsieur le Maire : (docs joints en annexe)

- Demain Bourges Trajectoire 2050,
- Les rythmes scolaires

### III - Les commissions

#### A/ Circulation et Sécurité, Voirie

##### 1) Vitesse excessive :

- demande de mise en place de chicanes de sécurité permettant l'aménagement de zone de parking en aval ou en amont, rue des Alouettes, rue Gaudine et chemin de la Planche aux Vignerons : *Études en cours pour ces 3 demandes (rue de la Planche aux Vignerons : à intégrer dans une étude plus large de requalification en tenant compte de la problématique du passage des PL). **rue des Alouettes: les comptages sont en cours***
- radar pédagogique rue Pasteur John Bost : **Une relance sera effectuée auprès du service concerné.**
- ralentisseurs rue de la Gare : *en attente des éléments par les services techniques*

2) Défaut de stationnement : (le groupe de travail s'est déplacé dans les rues citées ci-dessous afin de faire des propositions exhaustives) une demande de matérialisation des places est souhaitée, rue Gaudine, rue du Petit Chailloux, rue Raspail. **Le diagnostic établi par la commission est en cours d'étude, en lien avec les études menées sur la vitesse précédemment citées.**

3) Vétusté des trottoirs : afin de garantir la sécurité des piétons, une réfection d'enrobés, rue Gaudine et rue Pierre Boiteau, est suggérée.  
**La rue Gaudine fait partie d'une étude globale en cours, la commission sera tenue informée des résultats.**

##### 4) Divers :

- Rue Raspail : sécurisation de l'accès à l'école par un dispositif similaire à celui de la place du 14 Juillet. *Etude de comptage en cours avec relevés de vitesses, plusieurs éventualités seront proposées : chicanes, pose de barrières pour protéger les enfants au niveau de la sortie de l'école, étude si stationnements gênants etc.... **La commission souhaite être tenu informée des différentes éventualités avant la pose.***
  - Avenue de la Prospective : dangerosité de l'accès à la route de Coulangis en venant de St-Doulchard. La commission préconise la mise en place d'une « interdiction de tourner à gauche ». **Vérification de la domanialité et étude de possibilité d'installer un « Tourne à gauche ».**
  - Route des Racines la circulation devient infernale. Les gens peinent à sortir de chez eux. Les camions ne respectent pas le sens interdit. Le panneau peut-il être changé pour un plus visible. **Monsieur MOUSNY précise que la taille des panneaux est normalisée. A étudier.**
- Remarques sur la sortie de Décathlon : les gens ne respectent pas l'interdiction de tourner à gauche. Les embouteillages que cela génère ont un impact sur tout le secteur.
- Choix de la rue pour le projet « Voirie » proposé lors du Conseil Inter Quartiers :

Le but de cette commission est de comprendre comment un projet est mené, du point de vue Technique et Municipal, et de pouvoir suivre les différentes étapes.

A- Le choix est arrêté sur la rue Ferrée

1- les services techniques sont sollicités pour mener plusieurs études :

Diagnostic des réseaux (EU/EP ; Gaz ; Electricité ; Télécommunications... enfouis et aériens)

**En attente du retour des différents concessionnaires**

2 - Différentes propositions techniques vont découler de ces diagnostics et donc,

3 - Différents chiffrages ...

B- Choix du projet

- Choix transitoire ? Grand changement ? La solution choisie entraîne une budgétisation présentée à l'arbitrage de Monsieur le Maire
- Décision de faire le projet sur une ou plusieurs années

C - Après validation de Monsieur le Maire, le projet est présenté pour une concertation avec les usagers (riverains, commerçants...)

## **B/ Parcours de Santé**

**Un rendez-vous avec Monsieur MOUSNY est à fixer pour suite des actions à mettre en œuvre.**

## **C/ Animation – Promotion**

Marché des producteurs : **Le projet doit être porté par une association. Une réflexion est engagée sur une création par des membres du Conseil de Quartier.**

## **D/ Environnement - Propreté**

- La commission fait le constat qu'Asnières est vraiment très sale (dû à des incivilités) :

**Madame SVABEK précise qu'elle fait régulièrement procéder à des ouvertures de poubelles par le garde-champêtre. M. BLONDEAU propose de créer des groupes pour aller ramasser les ordures. Equipement vestimentaire demandé aux élus.**

- Les plaques en amiante posées devant le petit stade vont-elles être enlevées ?

**la question sera posée au service concerné**

- Présence de rat chemin de la Forêt :

**le service Hygiène en sera averti pour intervention**

## **Questions diverses**

- Renouvellement des conseillers de quartier : L'assemblée vote à main levée l'adoption de la proposition d'organiser des inscriptions complémentaires, dans la limite des places disponibles dans chaque Conseil, Un avenant sera porté au Règlement intérieur.

- Fleurissement aux pieds des arbres

Réalisation des travaux suivants

- Automne 2017 plantation d'Iris au pied des arbres devant la place du 14 juillet
- Printemps 2018 semis de mélange fleuri aux pieds des arbres devant l'école Prévert
- Automne 2018 semis de mélange fleuri aux pieds des arbres de la rue J BOST

- place du 14 Juillet devient « toute verte ». Un traitement peut-il être envisagé ?

- Chemin des champs Forts : il est de plus en plus difficile de sortir de cette rue sur la rue Gauchère. Demande de remise en place des potelets qui existaient avant les travaux afin d'empêcher les véhicules gênant la visibilité de stationner à cet endroit.

- Elagage des arbres avenue du Pasteur John Bost : a priori prévu tous les 4 ans pour des raisons budgétaires. Ces arbres gênent la visibilité.

Mme la Vice-présidente clôt la séance à 20 h 00.

**La prochaine séance aura lieu le mardi 19 juin à 18h00.**

Mme Marie-Odile SVABEK, Vice-Présidente

